



LE PETIT

NEGRONDAIS

SOMMAIRE

→ PAGE 2 et 3 : Compte rendu du conseil municipal du 23 février.

→ PAGE 4 et 5 : Départ et Arrivée du personnel à la mairie.

→ PAGE 6 : De nouveaux panneaux.

→ PAGE 7 et 8 : Vie associative.

→ PAGE 9 : Disparition d'un jeune entrepreneur.

→ PAGE 10 et 11 : Ce qu'il faut savoir.

MAIRIE DE NEGRONDES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2021

Synthèse de la séance

Etaient présents :

Le Maire : Françoise DECARPENTRIE

Les Adjointes :

Bertrand COMBEAU – Annie SEES – Sylvie TRONCHE – Corinne CHANTRY-RIBIERE

Les Conseillers :

Mmes Maryse AMBERT – Laëtitia BETIZEAU – Katia CABALLERO

Mrs Jérôme CALVET – Rémi DAURIAC – Christophe DOUBLET – Yannick FATIN – Stéphane GRANGE –

Christophe PATEYTAS

Etaient excusés : Claude CAMELIAS (pouvoir à F. Decarpentrie)

Secrétaire de séance : Stéphane GRANGE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 JANVIER 2021

Adopté à l'unanimité sans rectification.

PERSONNEL MUNICIPAL

Sur proposition du maire, le Conseil décide de fermer le poste d'adjoint technique principal et d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise à 35 heures en raison d'un avancement de grade d'un agent ayant satisfait au concours.

Au secrétariat de mairie, Madame Anne-Laure JOLIVET a été mutée dans une autre collectivité pour un poste à temps complet. Elle est remplacée par Madame Murielle MACHNER MARTIN, agent employé à l'agence postale, qui augmente ainsi son temps de travail de 16 h à 35 h. Il est donc nécessaire de modifier le tableau des emplois en conséquence.

CHEMIN DES FOURS A CHAUX

Pour créer un refuge sur la partie la plus étroite du chemin, qui devrait permettre aux véhicules montants de se garer le temps de croiser un véhicule descendant, 2 m de large sur une longueur d'environ 70 m seront acquis en bordure des parcelles privées actuellement en vente, ceci avec l'accord des propriétaires.

REUNIONS COMMUNAUTAIRES

1. **VOIRIE** : pour respecter les critères communautaires validés au Règlement de Voirie, plus de 3 km de routes doivent être rétrocédés à la commune qui en aura désormais la charge. La longueur de V.I.C. (Voies Inter Communautaires) sera à présent de 18 243 ml.

REUNIONS DIVERSES

- 1 **REUNION CANTONALE** : Madame Colette LANGLADE et Monsieur Michel KARP, conseillers départementaux, ont réuni les élus des cantons de Thiviers et Jumilhac pour les informer de la répartition des aides du Département aux investissements des communes.

La priorisation des projets s'est avérée nécessaire car l'enveloppe disponible est largement inférieure aux besoins exprimés. Un deuxième abondement est prévu dans le dernier trimestre après l'élection de la nouvelle assemblée départementale.

Négrondes s'est vue attribuer des subventions pour l'aménagement d'une bibliothèque et la réalisation de l'adressage.

L'opération de rénovation d'un logement communal est inscrite dans la 2^{ème} tranche d'attribution.

- 2 PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées) : les services du Département vont apporter leur concours pour dresser l'inventaire des chemins ruraux et déterminer ceux à classer au PDIPR.
- 3 AMENAGEMENT RN 21 : Monsieur Jean-Pierre CUBERTAFON – Député – a informé les maires des communes traversées par la RN 21 entre Firbeix et Négrondes qu'un reliquat de financement du Contrat Plan Etat/Région pourra être engagé pour des opérations de sécurité sur cet axe.
Négrondes s'est positionné sur 2 points : la création d'une voie de tourne-à-gauche à l'intersection avec la RD 73 d'un côté et la route des Grèzes de l'autre. Et en zone nord, au démarrage du créneau de dépassement, la modification de l'embranchement vers Vaunac.
- 4 COMMISSION COMMUNALE DU MATERIEL : il est décidé de proposer à la vente différents matériels appartenant au service technique, en l'état pour des pièces détachées ou inutilisés. La liste et les conditions de mise en vente seront communiquées ultérieurement.

DIVERS

- Eglise : des travaux de consolidation de l'accès au clocher et d'une annexe deviennent urgents. La réparation du plancher du balcon sera examinée dans un second temps. Des devis sont en attente.
- Gare : le directeur régional et ses collaborateurs - service Gestion patrimoine gares et connexions SNCF - ont visité le bâtiment à notre demande. Ces locaux pourraient très bien être rénovés pour y accueillir des porteurs de projets avec l'appui financier de l'opération « 1001 gares ». Ce concept mérite d'y réfléchir.
- Sécurité Routière : les services de la Préfecture invitent les conseils municipaux à désigner un élu référent en sécurité routière. Après appel à candidature, Sylvie TRONCHE – 3^{ème} adjointe – accepte cette mission qui consiste à être le relais de la politique locale en matière d'actions de sensibilisation de la population.
- Aide exceptionnelle : En hommage à Monsieur Cyril SEMBLAT, ce jeune entrepreneur installé depuis 6 mois sur la commune et décédé brutalement dans un accident de la route mi-février, le Conseil Municipal souhaite participer à la collecte organisée pour soutenir sa veuve et ses deux enfants.
- Circulation : pour limiter la circulation dans la rue de la Fontaine, axe étroit qui empêche tous croisements de véhicules, et éviter qu'elle ne serve de raccourci pour accéder au bourg plus rapidement, de nouvelles règles encadrent son accès.
- Porte-drapeau : le Conseil Municipal a accepté la candidature de Monsieur Francis NICOLAU en qualité de porte-drapeau. Il représentera Négrondes lors des cérémonies officielles en remplacement de Monsieur Raymond MAURY qui a rempli cette mission durant de nombreuses années et que nous remercions vivement.

Le 28 FEVRIER 2021
Françoise DECARPENTRIE - Maire

Départ d'Anne-Laure JOLIVET

Après trois ans passé à Négrondes, Anne-Laure JOLIVET, poursuit son chemin vers d'autres horizons puisqu'elle vient d'intégrer la Mairie de Douzillac en tant que secrétaire à plein temps.

Une petite cérémonie a eu lieu afin de la remercier pour le travail accompli, son implication, sa gentillesse et son sourire permanent.

Émue, Anne-Laure a tenu à remercier l'ancienne et l'actuelle municipalité ainsi que Annie Sees et Stéphanie Faye qui l'ont formée et aidée à prendre son envol

Nous lui souhaitons Bonne Chance et Réussite à Douzillac

De son côté, Anne-Laure nous a laissé ce petit message

Chères Négrondaises, Chers Négrondais

C'est le cœur lourd que je dois vous quitter pour de nouveaux horizons professionnels. Ce fut un plaisir pour moi de travailler à vos côtés depuis 2017.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre gentillesse et votre accueil chaleureux.

Prenez soin de vous ! Je vous souhaite le meilleur pour la suite.

Je ne vous oublierai pas

Bien à vous



Arrivée de Murielle MACHNER- MARTIN

Le poste laissé vacant par Anne-Laure JOLIVET est repris par Murielle MACHNER-MARTIN, personne bien connue de la commune. Peut-être ne connaissez-vous pas son nom mais c'est la responsable de l'Agence Postale.

En résumé, le matin, elle sera fidèle à son poste à l'Agence Postale et se déplacera de quelques mètres, l'après-midi pour occuper le bureau de secrétaire adjointe au côté de Stéphanie FAYE.

Nous lui souhaitons une très bonne installation dans ses nouvelles fonctions.



DE NOUVEAUX PANNEAUX À NÉGRONDES

Pour ceux qui ne les ont pas encore vus, plusieurs panneaux ont été installés dans le bourg pour la sécurité de tous.



ROUTE D'AGONAC

Un STOP a été positionné à l'intersection de cette voie intercommunautaire avec la route des Scieries en direction du village.

CLAUD DE MATHET ET LES PEYRIERES



Deux STOP ont été installés à la sortie du lotissement des Peyrières et de la route du Claud de Mathet, faisant toutes deux intersections avec la route départementale.

Il faut rappeler que la zone est limitée à 50 km/h et que le manque de visibilité vers la gauche, quand on sort de Lauzèllie, accentue la difficulté.



RUE DE LA FONTAINE

La décision de restreindre l'usage de cette voie s'explique par la recrudescence de véhicules en provenance de la départementale qui prennent cet axe pour un raccourci afin d'arriver plus vite dans le bourg.

Cette route est étroite et empêche les croisements, qui plus est avec deux virages sans visibilité et une sortie à risque du côté rue Eugène Le Roy.

Des camions, dirigés par mégarde avec les GPS, s'y sont déjà engouffrés à partir du pont SNCF et ont eu toutes les peines du monde à manœuvrer pour repartir par le même sens. Des camping-cars, certes de moindre gabarit, ont été tout autant surpris par cette petite route.

Partant de cela, nous ne souhaitons pas y multiplier le nombre de véhicules en transit.

Les riverains sont invités à descendre par le bourg pour ressortir au pont SNCF. Les habitants de la Rue Albertine Guillaumy doivent prendre la rue de la Fontaine sur leur gauche.

Les véhicules dont l'encombrement ne permet pas de manœuvrer à partir de la rue Eugène le Roy (camions de livraison d'énergies par exemple ou de matériaux, véhicules de secours, ...) sont autorisés à accéder par le pont SNCF.



Et il est évident que les personnes allant chercher de l'eau à la fontaine pourront toujours y aller en respectant le sens de circulation.

VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES - ASSEMBLEE GENERALE

Le comité des fêtes de Négrondes s'est réuni en assemblée générale le lundi 8 février 2021. Les comptes, au terme de l'année écoulée, ont été approuvés à l'unanimité. Toutes les manifestations, programmées en 2020, ont malheureusement dû être annulées en raison du contexte sanitaire.

Le bureau étant démissionnaire, de nouveaux membres ont été élus comme suit :

Président : Francis NICOLAU
Vice président : Fabrice DECARPENTRIE
Secrétaire : Danièle GOURVAT
Secrétaire adjoint : Geneviève BARDY
Trésorier : Katia CABALLERO
Trésorier adjoint : Florian GUILBAUD

L'assemblée remercie tout particulièrement Madame Maryse AMBERT, présidente du comité pendant une vingtaine d'années, ainsi que celles et ceux qui ont donné de leur temps pour faire vivre cette association.

Le nouveau bureau estime que les conditions actuelles ne permettent pas de programmer le marché de nuit, habituellement organisé début juillet, ni même aucun repas dansant. La question sera reconsidérée si la situation évolue favorablement.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACCA

(Association Communale de Chasse Agréée)

En présence de Mme Decarpentrie, maire de Négrondes, de Nicolas Mouty, président, de Christian Fontaine, trésorier, et de Jean-Michel Debianchi secrétaire, l'assemblée générale de l'ACCA a eu lieu le samedi 13 FÉVRIER, Salle Sudreau.

Cette réunion aurait dû se tenir en Juillet...mais en ce samedi de février, une quinzaine de chasseurs a répondu présent à la convocation

Les comptes ont été approuvés

Le président a rappelé les statuts (respect sécurité...) ainsi que les horaires de chasse établis par la Préfecture

Le Bureau, arrivé au terme des 3 ans, a été renouvelé.

Il est composé de 6 membres : PRÉSIDENT Christian Fontaine

VICE-PRÉSIDENT Fabien Gourvat

TRÉSORIER Nicolas Mouty

TRÉSORIER ADJOINT Louis Charles

SECRÉTAIRE Jean-Michel Debianchi

SECRÉTAIRE ADJOINT Lucas Magontier

Les tarifs pour la saison 2020/2021 sont : 55€ pour les Négrondais et les propriétaires, 95€ pour les autres, carte journalière 10 € et 20 € pour les jours de lâcher.

Le garde- chasse est M. Didier Maillefer



Cyril SEMBLAT

Le 12 février 2021, Cyril Semblat nous quittait prématurément dans un accident de la route, survenu sur la RN21 qui relie Négrondes, son lieu de travail, à Sarliac-sur-l'Isle où il était domicilié.

Dans le numéro du mois d'octobre 2020 de l'Écho Négrondais, un article lui avait été consacré pour l'ouverture de son Atelier de Réparation de Motos, AMC.

Malheureusement, « le Petit Négrondais » termine son numéro par cette triste nouvelle. La municipalité et ses administrés tiennent à témoigner à sa femme, Emmanuelle et à ses deux enfants, Elya et Soan, leur profonde tristesse et leur présentent leurs plus sincères condoléances .

L'Amicale Laïque de Sorges-et-Ligueux en Périgord a créé une cagnotte Leetchi pour aider Mme Semblat

Il est possible d'y participer via internet à l'adresse suivante :

<https://www.leetchi.com> puis taper Semblat dans la barre de recherche .



Calendrier de garde des pharmacies

2^e trimestre 2021



5 mars- 12 mars	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 62 21 80
12 mars – 19 mars	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23
19 mars – 26 mars	Cognac/ L'Isle	CHARLAT	05 53 55 23 05
26 mars – 2 avril	Génis	PERE	05 53 52 48 03
2 avril- 9 avril	Sarliac/ L'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25
9 avril- 16 avril	Cherveix- Cubas	POISSON- LEGRAIN	05 53 50 41 12
17 avril- 23 avril	Thiviers	CHEMILLE	05 53 55 00 80
23 avril- 30 avril	Sorges	VIDAL	05 53 05 02 16

- Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde d'Excideuil.

- Les urgences sont assurées du samedi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde de Thiviers

- Chaque samedi après-midi, une des 3 pharmacies de Thiviers est ouverte de 14h00 à 19h00.

Composez le **3237 (*)** ou www.3237.fr pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.
(*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

Permanence des élus pour les weeks - ends (samedi et dimanche)

Numéro à contacter : 05.53.55.30.20

MARS 2021

WEEKS-ENDS	ELUS DE PERMANENCE	FONCTIONS
13 ET 14 MARS	Françoise DECARPENTRIE	Maire
20 ET 21 MARS	Annie SEES	2 ^{ème} adjoint
27 ET 28 MARS	Corinne CHANTRY RIBIERE	4 ^{ème} adjoint

AVRIL 2021

WEEKS-ENDS	ELUS DE PERMANENCE	FONCTIONS
3, 4 et 5 AVRIL (Pâques)	Françoise DECARPENTRIE	Maire
10 et 11 AVRIL	Bertrand COMBEAU	1 ^{er} adjoint
17 et 18 AVRIL	Sylvie TRONCHE	3 ^{ème} adjoint
24 et 25 AVRIL	Annie SEES	2 ^{ème} adjoint

N'oubliez pas durant ce mois de mars d'installer vos pièges à guêpes et frelons

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 mairie@negrondes.fr

L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du mardi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

Mise en place d'un espace numérique afin de faciliter les démarches administratives

CABINET D'INFIRMIER

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi

Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h30 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30

Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22

cias-thiviers@perigord-limousin.fr

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

cias-jumilhac@perigord-limousin.fr

http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Téléassistance - 05 53 53 54 54

Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62

EHPAD « résidence le Colombier » à THIVIERS - 05 53 55 00 71

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

**MARS
BLEU**



DORDOGNE

**CAMPAGNE DE DEPISTAGE
DU CANCER COLORECTAL
2021**



**À VOUS FAIRE
DEPISTER**

**N'HESITEZ PAS,
Les règles sanitaires sont respectées**